

EARL NAUDOU

Au capital de 157 500 €

Naudou – Roumégoux – 81120 TERRE DE
BANCALIE

RCS ALBI 520 835 141

Avis de dissolution

Aux termes d'une délibération en date du 29.08.2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31.08.2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Pierre CALVIGNAC est nommé comme liquidateur, demeurant à Naudou – Roumégoux – 81120 TERRE DE BANCALIE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à Naudou – Roumégoux – 81120 TERRE DE BANCALIE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Albi, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur